

IMPRIMERIE DE LA BONNE PRESSE DU CENTRE
TULLE (Corrèze)

IMPRIMÉS EN TOUS GENRES

ET A DES PRIX TRÈS RÉDUITS

TÊTES DE LETTRES.....	10 fr. le mille
FACTURES.....	12 fr. —
ENVELOPPES AVEC EN-TÊTES.....	5 fr. —
TRAITES ET MANDATS.....	8 fr. —
REÇUS (<i>Carnets à souche de 100 reçus</i>).	» 75 le carnet

Cartes de Voyageur — Avis de Passage

Prix-Courants

Imprimés divers — Prospectus — Brochures

Travaux de Ville en tous Genres

Faire-Part de Naissances, de Mariages et de Décès

LETTRES D'INVITATION ET MENUS

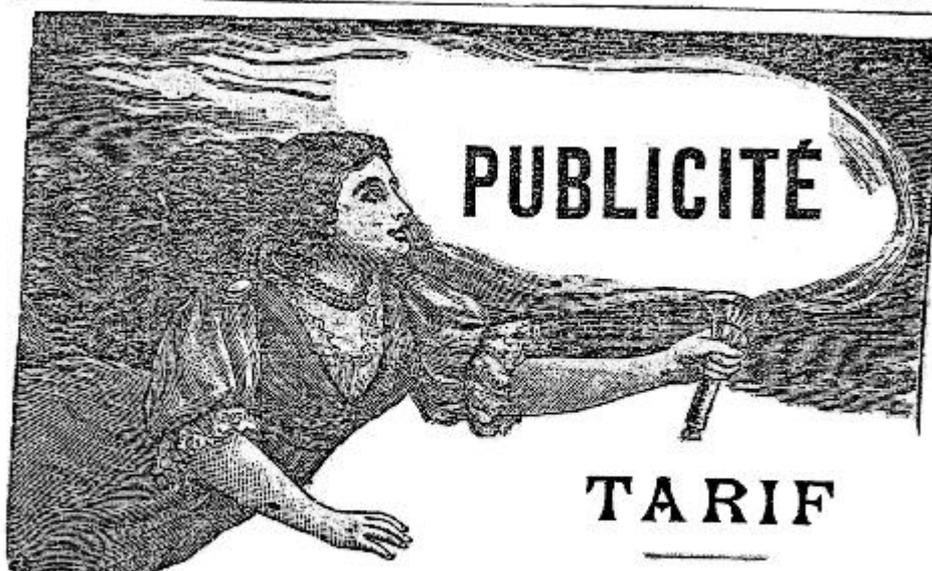
GRAND CHOIX DE CARTES DE VISITE

Ordinaires, Fantaisie, Deuil

PAPIER A LETTRE

Format anglais. en boîtes de 50 feuilles et 50 enveloppes

Nos	1	Ordinaire blanc.....	La boîte	0 65
		— réglé ou quadrillé.....		0 70
	2	Fin, blanc, non réglé.....		0 95
		— — réglé ou quadrillé.....		1 »
	3	Surfin, blanc, avec env. doublées pap. soie coul ...		1 45
		— — réglé ou quadrillé.....		1 50
	4	Parchemin léger, double enveloppe, forme carrée ou allongée.....		1 65
	5	Ramettes de 100 feuilles, grand format.....		1 25
	6	id. id. petit format.....		1 »
	7	Enveloppes de tous formats et de tous genres, prix divers.		



1° Annonces et Réclames

I Semaine Religieuse	{ 1 page 15 fr. 1/4 de page . . . 5 fr.
	{ 1/2 page 8 fr. la ligne 1 fr.
<i>Par 1.000 exemplaires :</i>	
II Bulletin Paroissial	{ 1 page 40 fr. 1/4 de page . . . 4 fr.
Echo de la B. Presse	{ 1/2 page 6 fr. la ligne 1 fr.
Almanach Paroiss.	
Annuaire	
III Messenger de Tulle, de Souilhac, etc.	{ Réclames (3 ^e page), la ligne 0 fr 50
	{ Annonces (4 ^e page), la ligne 0 fr. 30
IV Guide-Tulle	{ 1 page 15 fr.
	{ 1/2 page 8 fr.
Toute souscription à 1 page donne droit à 100 Guides gratuits	
— —	1/2 — — 50 — —

2° Encartages

DROIT D'ENCARTAGE et FRAIS DE POSTE COMPRIS :

6 fr. par mille

N. B. — La Maison se charge d'imprimer les prospectus destinés à l'encart à des prix très réduits.

Insertions à l'année : 20 0/0 de réduction, excepté l'Almanach et le Tulle-Guide

Adresser les commandes, accompagnées de leur montant

A M. LESCURE, Directeur du "Service de Publicité"

De la Maison de la Bonne Presse du Centre, Tulle (Corrèze)

ALMANACH PAROISSIAL

de

NADAILLAT

Origines de la paroisse

Primitivement la paroisse de Nadaillat dépendait de celle de Chanonat. Les fidèles y remplissaient leurs devoirs et y enterraient leurs morts. Cependant à partir de 1659 il y eut une modification profonde. A la suite d'une convention passée entre les prêtres communalistes de Chanonat, d'une part, et les de Cistesnes, seigneurs de Theix, et les habitants d'autre part, un des prêtres communalistes venait chaque dimanche alternativement à Theix et à Nadaillat célébrer les saints mystères; instruire les enfants et ensevelir les morts. Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution.

Pendant la tourmente révolutionnaire, on ne sait rien, de bien précis. Les anciens racontent pourtant qu'un certain Laurent, municipal, montra beaucoup de zèle pour les idées révolutionnaires. C'est ainsi qu'il conduisit lui-même sur la place de Jaude de Clermont les deux petites cloches, qui appartenaient à la chapelle du village, et qui furent probablement fondues, comme tant d'autres, au profit de la Révolution. On ajoute même que ce même Laurent était tout fier de présider, aux cérémonies laïques qui avaient remplacé les cérémonies religieuses.

Au sujet des cloches il paraît qu'à l'arrivée de M. Heyraud, à Nadaillat, la chapelle existante était pourvue d'un clocheton et d'une cloche. D'où provenait cette cloche là on ne le sait pas, aujourd'hui. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elle avait un très beau son argenté. Ce bijou de Nadaillat fut cassé par suite de la maladresse des ouvriers, lors de la construction de la nouvelle église.

Après la Révolution, sous Napoléon 1er, l'administration civile et ecclésiastique . s'occupe de la réorganisation des paroisses. Dans la commune de Saint-Genès, il y eut de longues luttes entre les divers villages, si l'on s'en rapporte aux nombreuses pétitions adressées alors à l'autorité supérieure. Pour ce qui concerne Nadaillat et Theix les deux villages sont finalement rattachés, à Saint Genès où ils vont remplir leurs devoirs

religieux, entendre la messe le dimanche, assister au catéchisme. Cependant, les prêtres de Saint-Genès venaient dans ces deux localités visiter les malades et même célébrer la sainte messe à certains jours de fêtes, comme par exemple, à Nadaillat pour Saint Roch.

Les habitants de Nadaillat et de Theix sont loin d'être satisfaits de cette situation. Ils regrettent même leur ancienne paroisse de Chanonat. Aussi, en 1827, adressent-ils trois pétitions successives à Mgr l'évêque : elles sont signées par M. Sanne, maire et Amel Coudert, municipal de Nadaillat. « nous sommes, y est-il dit, exilés de notre paroisse, et nous sommes méprisés, avilis dans la seconde à Saint-Genès. Que Monseigneur permette donc à M. l'abbé Vasson de donner la messe à Theix et à Nadaillat et d'y administrer les sacrements. Ces deux villages ne formeraient seuls qu'un petit troupeau de fidèles avec un même pasteur... dans la dernière ils s'engagent par devant notaire à payer un traitement annuel de 750 francs, et ils terminent en disant : les pauvres habitants de Theix et de Nadaillat ne demandent rien aux richards de Saint-Genès : pourquoi donc ceux-ci, dans leur opulence, abusant de leur crédit, veulent-ils nous arracher le dernier morceau de pain ! » Tels sont les vœux unanimes des fidèles de Theix et de Nadaillat, excepté de deux individus qui font le honteux trafic de banquiers à la petite semaine.

On ne sait pourquoi, mais ces pétitions n'eurent pas de succès et les deux villages continuèrent à faire partie de la paroisse de Saint-Genès, pour Nadaillat pendant 7 ans encore, jusqu'en 1834, époque où fut nommé curé M. Heyraud, le fondateur de la paroisse.

Nadaillat n'étant que simple annexe, le curé recevait son traitement des habitants, qui, d'après les dires des vieux, lui fournissaient chaque année 600 francs. Cet état de chose ne dura guère que 4 ans, car en 1939, sur les démarches actives du curé, la paroisse était érigée en succursale et par suite le traitement du curé était payé par l'Etat. Ses habitants ne durent pas en être fâchés.

A cette époque la chapelle n'était que petite; il n'y avait ni bancs, ni chaises; tous se tenaient debout et tous y allaient.

Aujourd'hui l'église est vaste; il y a des bancs et chaises pour tout le monde, et combien ne se dérangent pas pour y venir !

C'est en face de cette insuffisance de la chapelle que M. Heyraud forma le projet de construire l'église actuelle. L'entreprise paraissait bien difficile et bien hardie, d'autant plus qu'à ce moment les gens étaient plus pauvres qu'aujourd'hui, d'après le témoignage des anciens, et pour conduire les matériaux on n'avait que le vieux et mauvais chemin de Theix à Nadaillat. Peu importe, curé et paroissiens vont lutter d'ardeur et de générosité.

M. Heyraud fournit d'abord de ses propres deniers et va un peu partout quêter des secours en argent et en nature Les paroissiens, de leur côté, font presque des prodiges ; ils peuvent recueillir chez eux près de 11,000 francs. Ils font, en outre, toutes les corvées possibles, gratuitement; à tour de rôle les familles nourrissent et logent les ouvriers, etc. Les anciens racontent encore, mais en riant maintenant, combien ils ont cassé de chars uniquement pour conduire de Volvic la pierre de taille. Ils ont bien du briser également bon nombre de tombereaux en conduisant pour 3.535 fr. de chaux.

Quoi qu'il en soit, les travaux de construction commencés, dit-on, en 1839, furent terminés en 1842.

Et c'est à juste titre qu'on a gravé sur le devant de l'église ces mots : *hoc potuit pietas vici* : ce. qui signifie : voici le résultat du dévouement des paroissiens.

Ces paroissiens qui se sont imposés tant de sacrifice, qui se privaient raconte t-on, de fromage et même de pain, qui étaient si fiers de leur oeuvre, que diraient-ils aujourd'hui en voyant cette église menacée d'être dévalisée par les sans religion ?

Somme toute, si la construction et l'ameublement ont coûté relativement peu d'argent, ils ont coûté beaucoup de sacrifices et mis à l'épreuve une grande bonne volonté.

A M. Heyraud succéda M. Labourier, qui fit placer les boiseries du chœur et des chapelles en 1862. Les peintures de l'église furent faites en 1871, sous M. Gourbeyre, par deux peintres de Clermont ; elles ont coûté 2310 francs, payées en majeure partie, par la fabrique qui avait des fonds disponibles. En 1871 le jardin Jouberton, au nord de l'église, est acheté au nom de la fabrique par Marien Souchal, dans le but d'assainir l'église : le prix de vente, 401 francs, et tous les frais qui en résultèrent furent couverts par la fabrique et par une souscription dans le village.

En 1875, M. Gourbeyre fait transformer le presbytère, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il dépense pour cela la somme de

3561 francs, dont 1000 francs donnés par l'Etat 900 francs par le département, et le surplus par le curé ou des dons volontaires et la fabrique. L'année suivante, on dépense 348 francs pour le balcon et l'escalier du midi.

En 1886, sous M. Allègre, on fait dans le village une souscription pour l'érection de la Croix de Jubilé : on recueille 280 fr. dont 100 francs provenant de Marie Cassière. La croix seule en fonte et Christ ont coûté 180 fr.

En 1891 furent faites d'importantes réparations à l'église : construction de la tour pour monter au clocher, et installation de l'horloge et de la tribune. Pour la tour et probablement aussi pour le portail du cimetière on dépensa 1291 francs : ces dépenses furent couvertes par M. Arnaud, au moins en majeure partie. Pour l'horloge, M. Roure seul a reçu 1577 francs; ces dépenses furent couvertes par une souscription dans le village qui produisit environ 4500 francs. M. Chauvassaignes donna 400 francs.

En 1893, M. le chanoine Arnaud achète à Jean Valleix une grange et une voûte au nord de l'église, et verse 900 francs. On démolit cette grange et on prend une partie de l'emplacement pour agrandir le cimetière et par là même assainir l'église au côté nord. En même temps on bâtit les grands murs d'enceinte du cimetière. Toutes les dépenses faites sont à la charge de M. le chanoine qui a dû déboursier au moins 2.500 fr. dans cette circonstance.

Construction de l'église Nadaillat

1° Dépenses

Chaux	3.535
Pierres de taille	3.950
Maconnerie	3.870
Plâtrerie	1.034
Menuiserie	1.221
Charpente du clocher	1.283
Fermente	2.600
Tuiles	324
Pavé	596
Architecte	550
Autels et tableaux	2.400
Vitraux	1.800
Paratonnerre	500
Cloche montée	3.950

Presbytère	1.789
Cimetière et jardin	750
Ornements divers et vases sacrés	1.858
Dépenses diverses	879

Total des dépenses	32.892
Total des recettes	20.109
Déficit	12.783

2° Recettes

Habitants de Nadaillat	10.925
Mme Clémentine de Lignerolles	2.200
Le roi et la famille royale	2.060
Ministre des cultes	1.000
Quête pour la cloche, ou vente d'une terre à Fontillat provenant de la paroisse	3.924

	20.109

Curés de Nadaillat

Jean-Baptiste Heyraud	1834-4857
Jean-Baptiste Labourier	1857-1864
Antoine Amblard	1861-1868
Damien Gourbeyre	1868-1884
Annet Allègre	1884-1889
Jean Jay	1889-1898
Marien Mathieu	1898-1906
Jean-Marie Pichoir	1906-1907
Jean-Joseph Chapot	1907

Etat paroissial (1908-1909)

1° Baptêmes

En 1908, ont reçu le sacrement de baptême : 1° Gabrielle-Adrienne-Joséphine Bouchet ;.2° Germain-Emile-Marius Bouchet.

En 1909 : P. Germaine-Marthe-Victorine Bouchet.

2° Sépultures

En 1908, ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne
1° Jean Cassière, 90 ans; 2° Jeanne Cambre, 74 ans; 3° Jacques

Cohade, 84 ans; 4° Antoinette Cassière, 51 ans; 5° Marie Bellard, 67 ans ; 6° Marie Reignat, 61 ans ; 7° Marguerite Cassière, 57 ans.

En 1909 : 1° Marie Cassière, 55 ans.

3° Mariage

En 1908, ont reçu le sacrement de mariage : Antoine Bellard et Antoinette Valleix.

4° Première Communion

En 1908, ont fait leur première Communion : 1° Joseph Raynaud ; 2° Marcel Cassière ; 3° Baptiste Souchal ; 4° Antoine Mazuel ; 5° Louise Tixier ; 6° Joséphine Valleix.

En 1909: 1° Jean Gony ; 2° .Jean Ronat ; 3° Jeanne Mourton ; 4° Euphrasie Mazuel.

5° Confirmation

En 1905, ont reçu le sacrement de Confirmation, en l'église de Saint-Genès-Champanelle : 1° Joseph Raynaud ; 2° Jean Raynaud ; 3° Gabriel Cassière ; 4° Marcel Cassière ; 5° Baptiste Souchal ; 6° Antoine Mazuel ; 7° Elise Cohade ; 8° Maria Gratadeix ; 9° Louise Tixier ; 1° Joséphine Valleix.



Diocèse de Clermont

Le diocèse de Clermont, érigé dès le II^e siècle par saint Austremoine, est formé du département du Puy-de-Dôme; il a 564.266 habitants.

Sa Grandeur Mgr Pierre-Marie Belmont, évêque de Clermont, est le 98^e successeur de saint Austremoine.

Vicaires généraux : M. Jean Luzuy, archidiacre de Notre-Dame; M. J. Bruneau, archidiacre de saint Austremoine.

Dans le diocèse, il y a 5 archiprêtres, 54 cures, 447 succursales, 175 vicariats.

Département du Puy-de-Dôme

Le département du Puy-de-Dôme a pour chef-lieu, Clermont-Ferrand et pour sous-préfectures : Ambert, Issoire, Riom, Thiers.

Cour d'appel de Riom. - La Cour d'appel de Riom comprend les départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire.

Dans chaque arrondissement, il y a un tribunal de première instance et un tribunal de commerce.

Il y a un Juge de Paix dans chaque canton.

Clermont a une Chambre de commerce et un Conseil de prud'hommes.

Instruction publique. - ACADEMIE DE CLERMONT. - Cette académie comprend six départements : Le Puy-de-Dôme, l'Allier, la Haute-Loire, la Corrèze, la Creuse et le Cantal.

UNIVERSITÉ DE CLERMONT. - 11 y a une faculté des sciences, faculté des lettres et une école préparatoire de médecine et de pharmacie.

XIII^e corps d'Armée, quartier général à Clermont-Ferrand. - Le corps d'armée comprend les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Loire, de l'Allier.

REGIMENTS : 92^e d'infanterie, à Clermont ; 120^e d'infanterie, à Clermont ; 105^e d'infanterie, à Riom ; 16^e d'artillerie, à Clermont et le 36^e d'artillerie.

La direction d'artillerie et la 9^e compagnie d'artillerie sont aux Gravanches. A Billom, ÉCOLE MILITAIRE PREPARATOIRE DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE.

La direction du génie et la direction du service de l'Intendance sont à Clermont, ainsi que la direction du service de Santé.